

# U Yvelines

Encart congrès

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,  
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : 14/10/21

BOIS D'ARCY  
PIC 78/28

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°116

octobre

Novembre

2021

ÉDITO

La FSU lutte avec force pour la défense et le développement des services publics. Parce qu'ils sont le bien de toutes et tous et la seule richesse de celles et ceux qui n'ont rien, la réduction des inégalités sociales est indissociable de leur extension. La pandémie a non seulement rappelé leur nécessité, mais elle a aussi mis en lumière l'ampleur de

leur dégradation. Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de réduire leurs moyens et leurs personnels, créant les conditions volontaires de leur affaiblissement.

Si, dans les discours, la pandémie, a pu faire s'interroger sur la vraie nature des priorités, l'importance de la force du collectif et de la solidarité comme porteuse d'équité et d'émancipation, dans les faits rien n'a changé.

La politique poursuivie par ce gouvernement est toujours celle des seuls intérêts privés. Sa vision manichéenne d'une société à deux vitesses composées de personnes « méritantes » portées aux nues et des autres, les plus nombreuses, méprisées par un système ultralibéral, n'est pas à la hauteur des défis à relever. L'urgence climatique impose une transition écologique rapide de la société. Il n'est pas possible pour engager cette transition de s'en remettre aveuglément au marché et aux entreprises privées, tournés vers

leur satisfaction immédiate plutôt que vers les intérêts du plus grand nombre. Les services publics et leurs agent-es ont un rôle majeur à jouer dans ces transformations en offrant à toutes les populations des services publics de qualité nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie et à leur émancipation mais aussi en participant à la protection de la population des effets des changements climatiques tout en facilitant la transition vers un modèle social plus sobre et plus juste.

En soutenant la FSU et ses syndicats, vous ferez entendre votre voix, car c'est en unissant nos forces que nous porterons un autre projet de société plus juste, plus solidaire et plus respectueux de notre avenir commun.

EVELYNE BRAS  
CO SECRETAIRE DÉPARTEMENTALE  
DE LA FSU DES YVELINES

Nous subissons une dégradation très significative de nos conditions de travail depuis la mise en place du « new management » appliqué aux services publics. Cette politique s'est accélérée avec JM Blanquer et nous souffrons de plus en plus sur le terrain où nous sommes de plus en plus exposés aux risques psycho sociaux. Pour se défendre de cette dérive, il est nécessaire de savoir de quoi on parle. Un accord RPS a été signé dans la fonction publique en 2013. Mais tant que ce management toxique continuera, les dégâts continueront.

Les risques psycho sociaux (RPS). Description et enjeux : sur son site consacré aux risques psycho sociaux, la Direction Générale de la Fonction Publique reprend un modèle d'analyse pour les évaluer. Celui-ci pointe six facteurs pour ces risques. Tous sont actuellement au rouge.

L'intensité et le temps de travail : les commandes institutionnelles incessantes et l'injonction compulsive au retour de tout acte professionnel sont exacerbées par les outils numériques. Ils provoquent chaque jour une pression temporelle qui empêche de plus en plus la conciliation de la vie professionnelle et personnelle.

Les exigences émotionnelles : elles s'accroissent à mesure que s'accroissent les exigences de l'institution sans les moyens humains et en formation pour y faire face. C'est le cas pour l'inclusion, première cause de souffrance au travail dans le premier degré.

L'autonomie et les marges de manœuvre : elles se réduisent chaque jour, l'exécution devient la règle au détriment de la conception, provoquant désinvestissement et mal être au travail.

Les rapports sociaux et la reconnaissance au travail : ils sont laminés par la mise en place de hiérarchies intermédiaires, une pression « de dingue » mise sur l'encadrement qui relaie sur les agents les injonctions du ministère.

Les conflits de valeurs explosent, de plus en plus de collègues ne se reconnaissent plus dans leur travail ce qui entraîne un épuisement professionnel. Ces conflits sont accentués par la différence entre le travail réel (notre métier) et le travail prescrit (ce que notre ministre pense de notre métier).

Quant à l'insécurité de la situation de travail, elle est organisée par le ministre et la loi de transformation de la Fonction Publique qui empêchent tout

contrôle paritaire et qui vise à empêcher toute défense individuelle ou collective autrement que dans la compromission aux petites ou aux grandes ambitions des uns et des autres.

S'y ajoute un effacement du droit, porte ouverte à tous les arbitraires. Or le droit est ce qui protège celui dont la situation est en jeu mais aussi l'autorité qui prend la décision, nous l'avons rappelé récemment à Mme la Rectrice. C'est aussi une condition fondamentale de rapports sociaux équilibrés. La doxa actuelle y substitue la notion cosmétique de qualité de vie au travail, concept vague et informel, bien commode pour masquer les régressions sociales.

Connaître les RPS, c'est savoir ce qui se passe quand on va mal, c'est la première étape pour aller vers les personnels ressources (médecin du travail, psychologue du travail, réseau PASS MGEN) et le CHSCT.

En cas de doute, contactez vos représentants FSU, ils sont formés pour vous accompagner et vous défendre.

BERTRAND MESURE  
SECRETARE DU CHSCT ACADÉMIQUE

**PAS DE HIÉRARCHIE DANS NOS ÉCOLES : SIGNEZ LA PÉTITION**  
**[HTTPS://MES-PARLEMENTAIRES.SNUIPP/PAS-DE-HIERARCHIE-DANS-L-ECOLE](https://mes-parlementaires.snuipp/pas-de-hierarchie-dans-l-ecole)**

Cette nouvelle délégation donnée aux directrices et directeurs ne s'accompagne d'aucun avantage supplémentaire qu'il soit salarial ou d'aide administrative. La décharge de direction n'est plus fixée mais négociée au cas par cas par l'IEN.

Cette autorité fonctionnelle se définit dans ce cadre « fourre-tout » : le « bon fonctionnement de l'école et la réalisation des missions qui lui sont confiées ». Cette absence de précision dans la loi laisse place à toutes les dérives. Elle implique une charge de travail alourdie dans des domaines de compétences élargis et pour lesquels directrices et directeurs ne sont et ne seront pas formés. La dégradation de leurs conditions de travail entrainera celle de l'ensemble des membres des équipes éducatives.

Théoriquement cela peut aller jusqu'à l'évaluation par le Directeur des enseignants dans le cadre du PPCR

(double regard directeur/IEN) comme cela a été évoqué au grenelle de l'Education. Ce peut-être aussi la nomination des enseignants par les directeurs comme le souhaite Blanquer et dont notamment Marseille devait être le laboratoire. Sans résultat à ce jour car la mobilisation des personnels n'a pas permis au gouvernement de recenser les 50 écoles marseillaises qui se porteraient volontaires pour participer à cette « expérimentation ».

L'autorité fonctionnelle pouvant être retirée à tout moment par l'Inspecteur de circonscription, on mesure ses conséquences pernicieuses sur la manière contrainte de gérer les équipes qui sera faite au directeur et à la directrice. Considérés comme un rouage docile et corvéable à merci, le projet d'un Directeur unique sur plusieurs écoles cher à Blanquer peut ressurgir !

Cette expérimentation n'a pour

objectifs que de contractualiser les moyens, privilégier la mise en place institutionnalisée d'une école à plusieurs vitesses où la liberté pédagogique déjà mise à mal par les constellations sera remplacée par une gestion managériale d'entreprise. La mise en œuvre de ces dispositifs mortifères pour l'école, l'ampleur des attaques et leur caractère systémique, doivent être parfaitement mesurés par toutes et tous adjoint-es comme directrices et directeurs, car leurs conséquences seraient désastreuses.

Afin de contrer cette nouvelle déréglementation, le SNUipp-FSU appelle à la mobilisation !

Pas de hiérarchie dans l'école ! J'écris à mes député-es :

<https://mes-parlementaires.snuipp.fr/pas-de-hierarchie-dans-l-ecole>

EVELYNE BRAS - SNUIPP

Nouvelle étape dans la casse du baccalauréat général et technologique par Jean-Michel Blanquer, la « réforme de sa réforme » (aboutissant à un contrôle continu représentant 40 % de la note finale) a non seulement pour effet de rompre encore davantage l'égalité des candidats à l'examen sur le territoire, mais constitue également une attaque inadmissible contre la liberté pédagogique des enseignants.

Au prétexte de garantir une équité de traitement des élèves au sein d'un même établissement, les enseignants sont sommés d'harmoniser leurs pratiques d'évaluation et de le notifier dans un Projet local d'évaluation (PLE), qui sera présenté aux élèves et à leurs familles. Suite au décret et à l'arrêté publiés fin juillet, l'Inspection générale a produit un « guide » de plus de 90 pages, détaillé discipline par discipline, et très intrusif pour les enseignants : nombre d'évaluations par trimestre, types d'évaluation à

privilégier, coefficients à appliquer, etc. Pire, ce « guide », qui n'est pas un texte réglementaire auquel doivent se soumettre les professeurs, est présenté par certains chefs d'établissement comme une « protection » vis-à-vis de pressions des élèves et des parents. Des élèves et parents mécontents des notes ou de certains professeurs insuffisamment « bienveillants », qui remettraient en cause la légitimité de ces derniers. Il est donc explicitement demandé aux enseignants de sacrifier leur liberté pédagogique pour gagner en sérénité dans leurs relations avec les familles. Un marché de dupes, car malgré cette harmonisation des pratiques d'évaluation, les élèves compareront toujours leurs professeurs.

Il est clair que la finalité de ce PLE est de soumettre les enseignants à un cadre rigide et immuable, faisant fi de nos statuts et de nos missions. D'enseignant concepteur de ses cours et de ses

évaluations, le professeur tend à devenir un simple exécutant, le privant des marges de manœuvres nécessaires pour s'adapter à ses classes et élèves. Cette « harmonisation » se révèle in fine être une tentative d'uniformisation des pratiques pédagogiques en lycée.

Pour y faire face, les personnels doivent rappeler que la liberté pédagogique est inscrite dans le Code de l'éducation, qui prévaut sur décrets, arrêtés, et notes de service. Et rappeler qu'ils sont toujours opposés au baccalauréat Blanquer, et demandent un retour à des épreuves terminales, nationales, et anonymes, seules garanties d'égalité de traitement entre candidats, et permettant aux enseignants d'exercer librement et sans contraintes leurs missions.

FABIEN LE DUIGOU - SNES



Pour ceux qui l'auraient oublié, un syndicat sert à défendre ses intérêts, individuels mais aussi collectifs en passant de la posture « je suis isolé » à celle de « tous ensemble ».

Il sert aussi à conquérir des droits nouveaux. Certes le syndicalisme peut paraître sur la défensive dans cette période qui commence à durer et où les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, voire ni de droite, ni de gauche, assènent toujours plus de mesures anti-sociales.

N'est ce pas aussi parce que certains ont oublié que nos acquis sociaux ont d'abord été conquis ? Parfois dans le sang et les larmes. On ne va pas souhaiter de mourir pour ses idées mais il faut savoir vivre pour les défendre, becs et ongles !

Le syndicalisme n'est pas exempt de s'interroger sur ses pratiques, sur ses modes de communication, sur sa stratégie.

C'est justement le rôle des congrès syndicaux ; ce moment particulier où les adhérents ont le droit, le devoir, de s'emparer de leur outil syndical, de le tordre, de l'interroger, de le remodeler pour en faire un outil plus affûté. Car il s'agit bien de ne pas sombrer dans la mélancolie mais de relever les manches pour défendre les services publics, exiger un peu, beaucoup de justice sociale et fiscale, pour sauver la planète : mais est-ce possible dans un système capitaliste où les profits d'une minorité sont plus importants que nos vies ?

A toutes celles et à tous ceux qui regardent les manifestations passer dans la rue, parce que c'est là que ça se passe, n'est-il pas temps de rejoindre le syndicalisme ? Même si c'est pour le critiquer afin de l'améliorer pour le rendre plus efficace.

MICHEL CHASTAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ



TEXTE D'ORIENTATION UNITE ACTION



TEXTE D'ORIENTATION URIS





ÉCOLE HECTAR - Une formation sans enseignant-es et une agriculture sans paysan-nés !

Après avoir suscité les convoitises de promoteurs lointains, le domaine de La Boissière à Levis St Nom a trouvé preneur en la personne de Xavier Niel, homme d'affaires milliardaire français. A grand renfort de communication, apparaît le « plus grand campus agricole gratuit du MONDE » ... sans enseignants, avec des outils numériques que les agriculteurs attendaient forcément, et en bénéficiant d'une subvention du conseil régional Ile de France, ainsi que des financements publics liés à la formation continue via Pôle emploi...

Hectar est le symbole de la marchandisation de l'enseignement professionnel : utilisation de fonds publics, sous-traitance des formations, parce qu'il le faut bien... Et car malgré tout, le blé ne pousse pas que sur un écran à tamagotchi...

Être « proche » du ministère de l'agriculture aide sans aucun doute, la co-fondatrice Audrey Bourolleau est une ancienne conseillère à l'agriculture du président Macron. Au-delà d'Hectar, c'est tout le système de ce ministère qui encourage le développement de formations privées et qui n'a aucune stratégie pour assurer le renouvellement de la population d'agriculteurs dans les années à venir, que le SNETAP-FSU dénonce. En effet, prêt d'un agriculteur sur 2 partira à la retraite d'ici 10 ans... Syndicat majoritaire de l'enseignement agricole public, le SNETAP-FSU avec le Comité de Défense de l'Enseignement Agricole Public a mené une première action sur place le 29 juin dernier pour contrer cette libéralisation accrue de l'enseignement avec l'ouverture très forte au privé. D'autres actions viendront.

GRIGNON, spéculation immobilière. A 20 km de là, se situe la ferme expérimentale de Grignon : c'est le domaine d'application de l'enseignement et de la recherche pour les étudiants d'AgroParisTech, avec 400 ha de cultures et 2 ha de bâtiments techniques, le tout,

en zone agricole protégée. Nos futurs agronomes y découvrent et y testent les techniques agricoles et symbolisent le leitmotiv du ministère de l'agriculture : « Enseigner à produire autrement ».

Malgré la vente de son siège parisien « Claude Bernard », AgroParisTech doit continuer à remplir les caisses de l'État. En effet, le 4 août dernier, la direction de l'immobilier de l'État a attribué le site de Grignon à la société Altarea Cogedim, sur la base d'un appel à projet, proposant dans le château « des séminaires et des événements », ainsi qu'un programme résidentiel, cela, sans aucune consultation des étudiants, du personnel et des habitants de Thiverval-Grignon.

Les étudiants et les personnels d'AgroParisTech devraient quitter ce site qui est un véritable campus agricole de renommée internationale, à la différence d'Hectar, et rejoindre quoiqu'il en coûte le plateau de Saclay.

Une forte mobilisation a lieu, unie autour d'un même slogan : « Non à la privatisation de Grignon », regroupant étudiants, anciens élèves avec AgroParisTech Alumni, personnels d'AgroParisTech avec l'intersyndicale des salariés dont le SNETAP-FSU et le SNESUP-FSU, mais aussi des élus locaux.

Le projet vient d'être repoussé mais pas annulé. Le compromis de vente du domaine de Grignon au promoteur immobilier Altarea Cogedim a été décalé au 31 décembre et non signé le 30 septembre comme prévu initialement, car l'État n'a pas respecté le droit de priorité de la commune.

11 septembre à Grignon, 30 septembre devant la direction générale de l'enseignement du ministère de l'agriculture... et là non plus, ce n'est pas fini. Le SNETAP-FSU et l'intersyndicale entendent bien stopper ce projet de vente à la découpe du patrimoine immobilier et garder la « pépite » qu'est le domaine de Grignon.

Article écrit par les camarades  
du SNETAP FSU



4 AU 25 NOVEMBRE

13 ET 14 DECEMBRE

31/01 AU 4/02/2022

VOTE DES ADHERENTS

CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU YVELINES

CONGRES NATIONAL DE LA FSU